

Économie/ social

L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE, LEVIER DE DÉVELOPPEMENT POUR LES VILLES MOYENNES

Samuel Roumeau

04/04/2018

Après avoir contribué à théoriser et déconstruire le concept d'économie collaborative, OuiShare s'intéresse à l'impact des pratiques issues de ce concept à l'échelle locale. Pour sortir de la morosité ambiante et des « vitrines vides » accolées aux villes moyennes, OuiShare propose un nouveau récit et des perspectives de transformation concrètes sur ces territoires. Expliquée ici par Samuel Roumeau, connector OuiShare, designer d'alternatives urbaines, l'exploration Sharitories livre une série d'enseignements pour redynamiser les centres-villes, tirés de l'observation de ces usages émergents sur le terrain, au service des territoires et au service des habitants, pour l'Observatoire de l'expérimentation et de l'innovation locales de la Fondation.

Face au syndrome des vitrines vides et au sentiment de déclassement des habitants, la succession de « plans » des trente dernières années n'a jamais permis de penser un modèle engageant hors des centres métropolitains. En parallèle, le Front national s'empare du sujet en agitant les chiffons rouges avec un succès certain au regard des derniers résultats électoraux. Pourquoi ne pas s'inspirer des usages émergents dans l'économie collaborative pour écrire collectivement un nouveau récit pour les villes moyennes ?

Les récentes recherches menées au travers de l'exploration Sharitories montrent que les pratiques issues de l'économie collaborative peuvent constituer un levier puissant de lien social et d'attractivité économique. Ces pratiques englobent quatre grands piliers : la consommation collaborative, la production distribuée, le financement participatif et la gouvernance partagée.

Les quatre types de pratiques collaboratives

- **La consommation collaborative** regroupe les pratiques et modèles économiques qui privilégient l'accès sur la propriété à travers le partage, le troc ou la location. Elle peut se subdiviser dans la recirculation de biens, l'utilisation accrue d'actifs sous-utilisés et l'échange de services. Elle concerne des secteurs aussi divers que la mobilité partagée (co-voiturage courte distance ou longue distance, location de voitures entre particuliers), les circuits courts alimentaires et autres réseaux de proximité (plateformes de voisinage, conciergeries citoyennes, etc.) ou le tourisme partagé (location de pair-à-pair, échanges de maisons, etc.). Ainsi, les plateformes telles que Blablacar, Airbnb, La Ruche qui dit oui ou encore les AMAP peuvent relever de la consommation collaborative.
- **La production distribuée** comprend les services, espaces et outils qui participent à l'évolution des modes de travail et de production, tels que les tiers-lieux (espaces de travail collaboratif). On distingue notamment les espaces de *coworking* (espaces de travail partagé utilisés majoritairement par les créateurs d'entreprises, les indépendants et les TPE), les *Fab labs* (laboratoires de fabrication d'objets ou d'applications ouverts au public et orientés vers le prototypage) mais aussi les recycleries, repair cafés, etc. Les tiers-lieux peuvent être une source d'attractivité pour les villes moyennes, en développant notamment le télétravail. Ils permettent de maintenir les actifs indépendants sur place, en réduisant la dépendance aux pôles urbains et par la même occasion les trajets pendulaires.
- **Le financement participatif** comprend les services et outils de transactions financières qui font appel à un grand nombre de personnes afin de financer un ou plusieurs projets. Il peut être initié par les collectivités, des particuliers ou des entreprises. Il comprend plusieurs modalités, du don avec contreparties (*crowdfunding*) au prêt (*crowdlending*) en passant par le capital-investissement (*crowdequity*). En France, les plateformes généralistes comme Ulule ou Kisskissbankbank côtoient des acteurs spécialisés comme Lumo dans les énergies renouvelables ou Lendopolis pour les PME/TPE. À l'échelle des territoires, cette pratique intervient comme un levier supplémentaire de financement pour les collectivités (avec la fiscalité, les prêts bancaires, les fonds européens, les dotations de l'État, etc.).
- **La gouvernance partagée** s'entend comme l'ensemble des outils et pratiques qui permettent l'intégration du citoyen (habitant comme visiteur) dans les processus de décision et de gouvernance du territoire. Le gouvernement ouvert, qui inclut tant la transparence et le partage des données que l'implication des citoyens dans les politiques publiques via des procédures d'information, de consultation, de délibération, de codécision ou d'évaluation y est prépondérant. Le *crowdsourcing*, ou la reconnaissance de l'expertise citoyenne via la collecte d'informations qui permettent d'enrichir la compréhension de la ville, est une première étape, suivie par des pratiques de co-construction et de co-design de projets urbains visant à renforcer la participation citoyenne.

Des enjeux spécifiques aux villes moyennes

Si les villes moyennes recouvrent des réalités très différentes, elles n'en connaissent pas moins des enjeux communs liés à leur histoire et leur place dans la hiérarchie urbaine. Si certaines villes moyennes se portent très bien, en particulier celles où l'économie présentielle est forte (villes touristiques en particulier), pour la plupart les défis à relever sont multiples sur les plans démographique, économique et du cadre de vie. Sur le plan de l'attractivité démographique, les villes moyennes affichent des courbes monotones, voire décroissantes, et beaucoup font face à un vieillissement accéléré de leur population (notamment dans les villes proches du littoral). L'enjeu est donc de maintenir la population présente face à la captation démographique des métropoles, et donc d'attirer une population plus jeune en modernisant leur image.

Sur le plan du dynamisme économique, les villes moyennes à dominante industrielle présentent une situation dégradée liée à la désindustrialisation, et celles à dominante administrative (sous-préfectures et préfectures) souffrent d'une recomposition territoriale qui s'accompagne d'une réduction drastique de l'emploi public. Les villes moyennes pâtissent par ailleurs de la dispersion des activités vers la périphérie qui s'exprime à travers le phénomène de vacance commerciale, du départ des classes moyennes et supérieures vers la périphérie et de la paupérisation des centres anciens. L'enjeu est donc d'assurer la diversité des sources d'emploi dans les villes hyperspécialisées et de freiner la dévitalisation des centres-villes. Sur le plan du cadre de vie, les villes moyennes voient leur environnement se dégrader à cause des différents phénomènes décrits plus haut (étalement urbain, dévitalisation commerciale, chômage). Elles doivent donc préserver leurs atouts en misant sur les ressources locales et lutter contre le sentiment de déclassement des habitants.

Carte des terrains de l'exploration Sharitories

Les huit villes moyennes analysées à l'échelle européenne facilitent l'émergence de pratiques collaboratives à des degrés divers. Les initiatives portées par les acteurs publics, entreprises privées et collectifs citoyens transforment la façon de travailler, produire et vivre à l'échelle locale.



Un levier puissant de cohésion sociale et de développement économique

Nos observations de terrain dans huit villes en Europe permettent de tirer plusieurs enseignements. Certains sont liés aux caractéristiques des territoires, d'autres concernent la recomposition du jeu d'acteurs.

Les villes dites moyennes ont intrinsèquement un atout : leur taille justement. Elles sont le point de rencontre entre une masse critique d'habitants nécessaire pour mobiliser des communautés et le niveau de proximité adéquat pour créer de la confiance. Ni trop denses comme les métropoles, ni trop diffuses comme les zones rurales. L'arrivée de plateformes de l'économie collaborative atteste d'un nouvel attrait. La plateforme de financement participatif Bulb in Landes a permis de faire

éclore douze projets en deux ans, notamment le lancement d'un festival de chorales à Aire-sur-l'Adour, le maintien d'une épicerie dans le village de Moustey, ou encore la production d'huiles de tournesol et de colza locales à Mugron. De son côté, le réseau social de voisinage Smiile compte près de cinq cents utilisateurs et dix-sept réseaux de voisins à Lorient pour une cinquantaine de partages d'objets et de services au cours de l'année écoulée. Si le volume paraît insignifiant, une dynamique est enclenchée et s'étend à d'autres aspects de la vie quotidienne.

Du marketing territorial aux stratégies de coopération régionale

Ce faisant, une ville, moyenne ou non, ne peut plus être entendue comme un bassin économique isolé. La vitalité d'un espace urbain tient aujourd'hui moins à ses dimensions qu'à ses connexions. Cette réalité conduit à sortir d'une stricte logique de marketing territorial et de compétition entre villes, au profit d'une stratégie de coopération. Par exemple, Lorient, Vannes et Quimper ont décidé de sortir d'une démarche purement concurrentielle en s'alliant à l'échelle de la Bretagne Sud. Les trois villes collaborent autour de [jobconjointsbzh](http://jobconjointsbzh.fr), une plateforme pour aider les conjoints des cadres récemment recrutés sur le territoire à trouver un emploi à la hauteur de leurs qualifications. Le site revendique quatre-vingt-cinq entreprises partenaires pour douze cents offres d'emploi.

L'enjeu pour un territoire ne consiste pas seulement à renforcer ses atouts historiques pourvoyeurs d'emplois, comme la filière bois à Épinal ou la base militaire à Mont-de-Marsan. Il s'agit aussi d'attirer et de révéler un public d'entrepreneurs pour diversifier le tissu économique. Le maillage de tiers-lieux sur un territoire permet d'activer des communautés de travailleurs et de les faire fonctionner en réseau. Les interactions rendues possibles par ces lieux sont décisives pour recréer une économie de proximité. À Narbonne, la collectivité a ouvert l'IN'ESS, un espace dans un « quartier prioritaire de la politique de la ville » qui comprend un espace de *coworking*, un fablab et un lieu de restauration. Il s'adresse notamment aux 25 % de jeunes au chômage en proposant formation et accompagnement. Depuis l'ouverture, en décembre 2014, plus de douze cents emplois y ont été créés et sur les vingt-quatre apprenants de la Fabrique Simplon sur place, quatorze sont aujourd'hui sous contrat.

Vers la mise en place de corps intermédiaires souples sur les territoires

Une fois les projets lancés, il convient de favoriser le dialogue et la connexion entre acteurs du territoire. Pour redynamiser leur centre-ville, certaines villes s'appuient sur des « connecteurs », des individus capables de faciliter les relations entre les collectivités, acteurs économiques et

habitants. Ces « connecteurs » sont des corps intermédiaires capables d'avoir le bon niveau de dialectique avec des interlocuteurs très différents. À Hilversum, aux Pays-Bas, des « liaison officers » font le lien direct entre les habitants, leurs initiatives de quartier et la municipalité, qui finance les projets dans une logique d'attractivité résidentielle. Ces agents sont les premiers acteurs d'une participation citoyenne globale encouragée par la ville. Ils animent notamment le projet Urban Farming 35, un réseau de jardins partagés pédagogiques, dont un sur deux est situé dans une école. À terme, ce rôle de « connecteur » pourra s'étendre entre les différentes villes afin de permettre aux meilleures innovations locales d'être reproduites à grande échelle.

Au-delà des discours alarmistes ou larmoyants, les pratiques collaboratives commencent à changer la donne dans les villes plus si moyennes. « Nous n'habitons pas des territoires, nous habitons des habitudes », affirme le philosophe Peter Sloterdijk. Prenons conscience qu'il est grand temps de changer nos habitudes pour nous autoriser à explorer d'autres possibles.

Les huit enseignements de terrain du rapport Sharitories

I) Valorisation des atouts des villes moyennes

1. Maintenir l'équilibre entre volume d'activité et niveau de proximité

La taille des villes moyennes constitue un juste équilibre entre le volume d'activités – plus grande que dans les zones rurales – et le niveau de proximité – plus important que dans les métropoles – nécessaires au développement des pratiques collaboratives. Les différents acteurs doivent travailler à maintenir cet équilibre pour permettre aux pratiques collaboratives de se développer. > *Lancement de Krinova à Kristianstad, développement de Bulb in Landes à Mont-de-Marsan.*

2. S'appuyer sur les pôles universitaires comme relais des collectivités

Les villes disposant d'un pôle universitaire sont aidées par les chercheurs et étudiants dans leur rôle de facilitateur de l'émergence de pratiques et/ou de lieux collaboratifs. La dimension scientifique de la démarche renforce la légitimité de l'action des collectivités, qui ont intérêt à s'allier avec les pôles universitaires lorsqu'ils sont présents. > *VivaCidade à Aveiro, De Andere Markt à Genk.*

3. Faire de l'alimentation le catalyseur d'une approche systémique

L'alimentation est le premier secteur concerné par le développement des pratiques collaboratives, suivent l'énergie, la mobilité et l'urbanisme. Les projets repérés mobilisent les acteurs de la production à la distribution et trouvent un écho fort auprès des habitants. L'alimentation peut ainsi être le catalyseur d'une approche systémique, pour une stratégie de ville dépassant les silos. > *TransforMAT B2B, plateforme régionale des acteurs de la filière agro-alimentaire en Suède.*

4. Préférer au marketing territorial une stratégie de coopération régionale

L'engagement dans une politique de coopération régionale permet aux villes moyennes de sortir d'une logique de compétition entre territoires et de développer des pratiques collaboratives au service des habitants. Cette démarche interroge également la relation entre les villes et leurs périphéries, et permet de réaliser des projets inenvisageables à l'échelle d'une ville seule. > *Épinal et LORnTECH, Hilversum et les communes du Het Gooi, projet jobconjoint à Lorient/Vannes/Quimper.*

II) Mise en mouvement des différents acteurs du territoire

1. Acculturer des leaders politiques aux pratiques collaboratives

La présence d'un-e ou plusieurs élu-e-s écoutant-e-s est un préalable à la mise en place de pratiques collaboratives sur les territoires avec une approche systémique et non cosmétique. Ce sujet est à la fois prospectif, transverse et demande de prendre des risques. Détecter et former les futurs leaders à la compréhension des pratiques émergentes et sur la posture de facilitateur est donc un facteur clé de succès. > *Tristan Lamy, conseil municipal et initiateur de l'IN'ESS à Narbonne, Wim Dries, maire de Genk.*

2. Renforcer l'implication des habitants, motif de cohésion et de fierté

Les villes qui associent les habitants à la revitalisation des centres-villes ou de leurs quartiers en difficulté parviennent à créer un sentiment de proximité, d'appartenance et de fierté, ce qui leur permet de garder leurs habitants et d'en attirer de nouveaux. Ce constat, qui semble évident au premier abord, reste encore sous-estimé ou abordé de manière tardive et/ou superficielle dans nombre de projets territoriaux. > *Urbanisme tactique de VivoBairro à Aveiro, Venestraat à Genk, consultation d'Épinal en Transition.*

3. Engager des connecteurs de centres-villes pour lier les parties prenantes

La plupart des villes observées soulignent un manque de liant entre acteurs et projets du territoire. Certaines villes moyennes s'appuient sur des connecteurs pour redynamiser les centres-villes, des individus capables de fluidifier la relation entre les collectivités, acteurs économiques et habitants. Ces mesures restent fragiles et expérimentales et demandent à être renforcées dans l'intérêt des territoires. > *Création d'un poste de « manager de centre-ville » à Épinal en 2016, présence de trois « liaison officers » à Hilversum.*

3. Créer un environnement favorable aux entrepreneurs grâce aux tiers-lieux

Les villes ne cherchent pas seulement à renforcer leur atouts historiques (filière bois à Épinal, base militaire à Mont-de-Marsan) mais tentent également d'attirer un public d'entrepreneurs pour diversifier le tissu économique. Créer un écosystème connecté et des espaces de travail adaptés pour ces travailleurs permet de susciter de nouvelles vocations sur les territoires. > *Essor de La Colloc à Lorient, nombreux espaces de coworking à Narbonne.*

Au delà des tiers-lieux : du coup d'éclat au coup d'État

La deuxième saison de l'exploration **Sharitories** qui débute en avril 2018 vise à analyser et mettre en lumière les externalités positives des tiers-lieux sur les territoires. Pour rendre compte de l'évolution des tiers-lieux, l'exploration propose de créer un nouveau concept autour des lieux hybrides et ouverts qui contribuent aux communs urbains. Au travers de plusieurs expériences et indicateurs, l'exploration objective l'impact de ces lieux dans la ville en termes d'inclusion, de développement économique et de transition écologique. Ce travail permet de passer de « coups d'éclat », initiatives séduisantes et réussies à l'échelle locale, à un « coup d'État », sur la base d'un passage à l'échelle des meilleures innovations sociales qui permet d'orienter les politiques publiques.

Sur les territoires, des lieux hybrides se développent pour catalyser des initiatives citoyennes. Ils sont le point d'ancrage d'un grand nombre de pratiques collaboratives telles que le travail décentralisé, la production en circuits courts et la mobilité partagée, et cristallisent l'émergence de communs sur les territoires. Malheureusement, ils sont souvent limités à deux niveaux : leur rayonnement à une échelle très locale et leurs modèles économiques bancals (vente de boisson, privatisation). Ces lieux révèlent des usages émergents et comportent de nombreuses externalités. Les externalités de ce type d'espaces sont réduites à l'état d'intuitions et souvent observées à l'aune du sacro-saint « nombre d'emplois créés », forcément réducteur. Le Lab s'appuie sur des outils méthodologiques (entretiens semi-directifs, résidences et cartographies) pour caractériser l'impact des lieux étudiés. La mesure d'impact est utile aussi bien pour les lieux que pour les territoires et leurs habitants. Les nouveaux modèles économiques de ces lieux peuvent ainsi s'articuler autour des principaux flux de valeurs et renforcer leur action en termes d'inclusion et de transition sur les territoires. L'exploration Sharitories II est pensée comme une boîte à outil pour l'émergence de lieux ouverts qui visent à repenser les modes de gouvernance, structurer de nouveaux modèles économiques et réorienter les politiques de développement territorial.